



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA SOMME

Direction départementale des territoires
et de la mer de la Somme

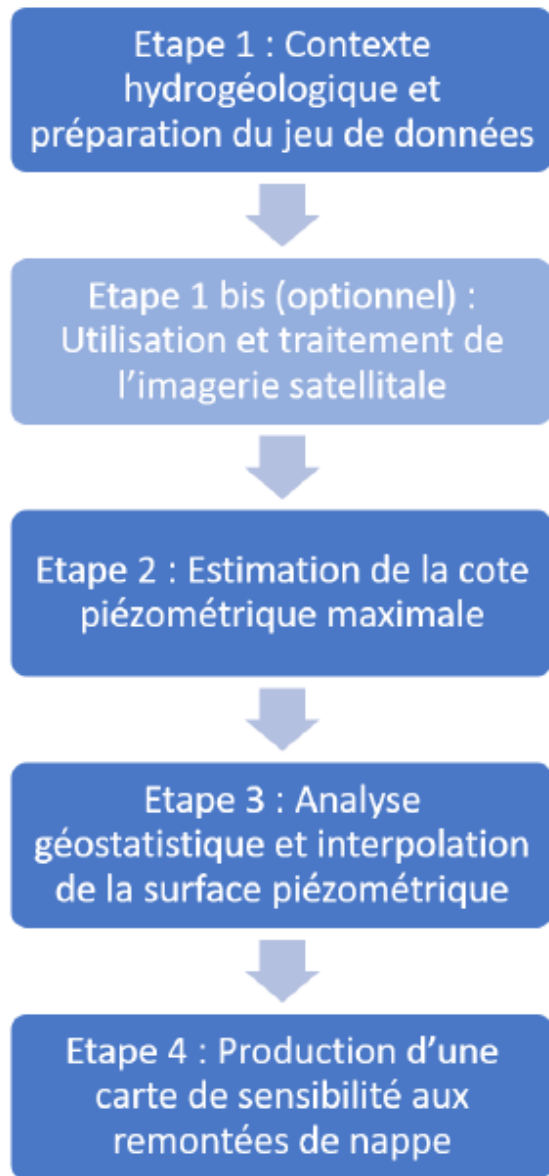


Synthèse de l'étude du BRGM sur le Risque d'Inondation par remontée de nappe sur le bassin versant de l'Authie

Rappel des objectifs et du contexte

- Dans le cadre de l'étude d'opportunité pour la réalisation du PPRN de la vallée de l'Authie, il a été demandé au BRGM d'étudier l'aléa inondation par remontées de nappes.
- La démarche proposée par le BRGM consiste à préciser et consolider la cartographie nationale des zones potentielles d'inondation par remontée de nappe à l'échelle du bassin de l'Authie.
- Deux zones différentes : les plateaux caractérisés par une nappe libre de craie et le Marquenterre avec une succession de niveaux perméables et imperméables.





Les différentes tâches programmées étaient :

- La collecte et le traitement des données et l'analyse du contexte hydrogéologique
- Enquête et la campagne de terrain
- Le traitement de l'image satellitale
- L'analyse des données
- La production d'une carte de sensibilité aux remontées de nappe
- La validation des données et le choix de l'échelle de rendu cartographique

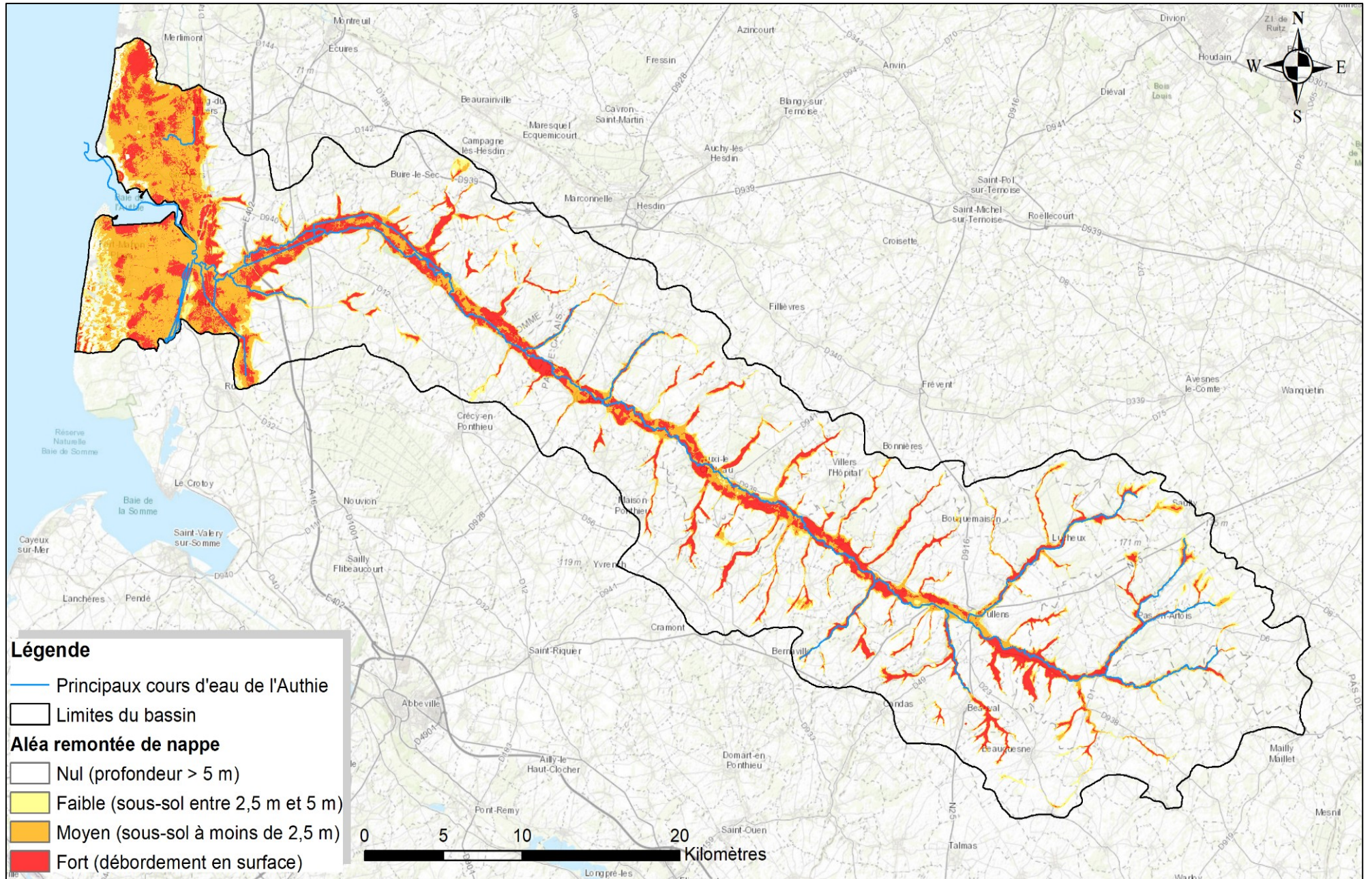


Création de la carte d'aléa

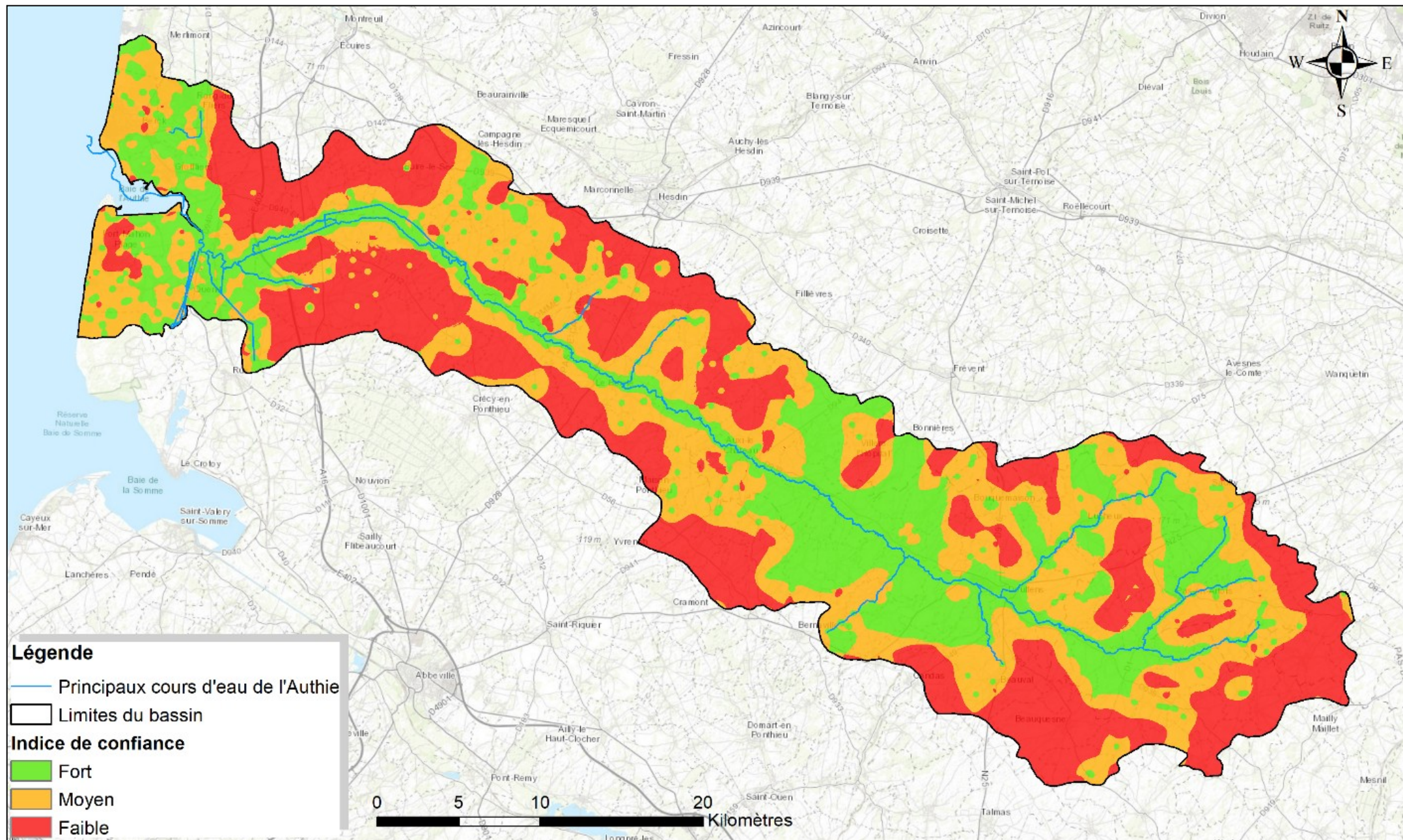
- Comparaison du niveau de la nappe (très hautes eaux) avec le terrain naturel pour obtenir la carte des zones sensibles aux remontées
- 4 classes de sensibilité dépendantes de la profondeur de la nappe en situation de très hautes eaux :
 - aléa fort = Zones très sensibles : niveau de nappe au-dessus du sol,
 - aléa moyen = Zones sensibles : niveau de nappe entre 0 et 2,5 m de profondeur,
 - aléa faible = Zones peu sensibles : niveau de nappe entre 2,5 et 5 m de profondeur,
 - Pas de débordement : niveau de nappe à plus de 5 m de profondeur.



La carte d'aléa remontées de nappes



Indice de fiabilité



Conclusions de l'étude

La méthode et la résolution utilisées permettent des cartes à 1:50 000 voire 1:25 000 (peut-être mieux dans les zones pourvues en données).

Les cartes ne sont pas utilisables directement pour un PPR. Nécessité d'une expertise ou de données complémentaires pour affiner les résultats.

C'est cependant un bon indicateur pour définir les secteurs favorables à l'établissement d'un PPR.





**SERVICE RISQUES ET
SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

**Conception : DDTM80 / SRSR
Julian BREQUE**

**BRGM/DEPA
Hélène BESSIERE**

Photos : DDTM80

**Direction départementale
desterritoires et de la mer
de la Somme**

**35 rue de la Vallée
- 80000 Amiens -
03.64.57.24.00**

Juillet 2021